

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	ECAS_n00b9n8c
NO_DOC_EXT:	2022-198401
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	laura.colin@rte-france.com

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F05
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de marché – secteurs spéciaux

Services

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Adresse postale: 7 place du Dôme

Ville: La Defense Cedex

Code NUTS: FR France

Code postal: 92073

Pays: France

Point(s) de contact: Laura Colin

Courriel: laura.colin@rte-france.com

Adresse(s) internet:

Adresse principale: www.rte-france.com

Adresse du profil d'acheteur: <https://rte-france.bravosolution.com>

I.3) **Communication**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: <https://rte-france.bravosolution.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://rte-france.bravosolution.com>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.6) **Activité principale**

Électricité

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Prestations de traduction, de relecture et d'interprétariat

Numéro de référence: 19931

II.1.2) **Code CPV principal**

79530000 Services de traduction

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Dans le cadre des échanges de RTE avec ses voisins européens et plus globalement mondiaux, il est nécessaire de retranscrire dans les langues nécessaires et le plus fidèlement possible les documents, communication ou intervention en prenant compte des spécificités propres à RTE (métiers, terminologies de langage, termes propres à RTE ...).

Le contrat sera conclu pour une durée de 3 années fermes plus deux années optionnelles. Soit une durée totale de 5 ans.

- II.1.5) **Valeur totale estimée**
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: non
- II.2) **Description**
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FR France
- II.2.4) **Description des prestations:**
Le besoin recouvre les prestations suivantes :
- Module 1 : La traduction et la traduction assermentée ;
- Module 2 : L'interprétariat dans ses 4 formes : consécutive, de liaison, simultanée, et de chuchotage et la mise à disposition de traducteurs à temps complet ;
- Module 3 : La relecture de documents traduits en interne.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: Critères techniques / Pondération: 30
Prix - Pondération: 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 36
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
2 x 12 mois soit 24 mois de reconduction pouvant être levée au plus tard 1 mois avant la fin de la période précédentes
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Nombre de candidats envisagé: 6
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:
Dans l'hypothèse où le nombre de candidats constituant la liste longue serait supérieur à 6, les critères de sélection ci-dessous seront appliqués afin de déterminer la liste courte des fournisseurs admis à participer à la consultation.
- Pertinence de la présentation du candidat démontrant sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre /11 points
- Qualité et pertinence des références (ou équivalence permettant de répondre au critère) dans le domaine /9 points
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: oui
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: oui
Description des options:
deux options de durée de douze mois chacune (2 x 12 mois).
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**
RTE se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Le candidat devra adresser avec sa demande de participation :

Candidat établi en France :

- un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (imprimé K bis), ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse; ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription.

Candidat établi hors de France :

- un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre ;

- un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France

Pour tous les candidats :

Une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Il s'agit sans être exhaustif :

des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ;

des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ;

des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public constatées par le tribunal de commerce ;

de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État.

- En cas de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés.

Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat contrôlé directement ou indirectement par une société du groupe EDF ou CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant son lien capitalistique avec une ou des sociétés du groupe EDF ou CDC.

Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

L'ensemble des critères précisé ci-après est éliminatoire.

- Le candidat est en capacité de fournir l'ensemble des documents administratifs et financiers exigés par la réglementation et permettant d'analyser leur situation économique ;
- Le candidat est en capacité de dresser l'état de leur CA sur les 3 dernières années ;
- Le candidat devra présenter un volume d'affaires annuel supérieur à 500 000 € ;

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Le candidat présentera de manière synthétique son offre, et la variété des lieux/services proposés (5 slides max)
- Complétude du cadre de réponse et notamment la capacité du candidat à présenter de manière détaillée 3 missions similaires (ou équivalence permettant de répondre au critère) réalisées au cours des 48 derniers mois pour des clients pertinents eu égard aux contraintes et enjeux de RTE

III.1.6) **Cautionnement et garanties exigés:**

Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

III.1.7) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture.

III.1.8) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché.

En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres.

Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 10/01/2023

Heure locale: 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) **Informations complémentaires:**

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal de Grande Instance de Nanterre

Adresse postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre Cedex

Code postal: 92020

Pays: France

Téléphone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat.

En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Tribunal de grande instance de Nanterre

Adresse postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre Cedex

Code postal: 92020

Pays: France

Téléphone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

15/12/2022

